



# Royal Verviers Natation

Fondé en 1906

Affilié à la Fédération Francophone Belge de Natation.

## Quelques pistes présentées par le Royal Verviers Natation dans le cadre du dossier « piscine » de la ville de Verviers.

Verviers, capitale wallonne de l'eau, se doit d'améliorer profondément son image à l'extérieur car, actuellement, elle n'en porte que le titre.

Quel meilleur moyen pour soutenir cette image que de devenir le centre wallon reconnu pour la natation, ludique et de compétition ?

Nous avons les bases : une piscine, certes vieillissante, mais présentant des caractéristiques techniques intéressantes pour la pratique des sports d'eau :

- un petit bassin de grande taille pour l'apprentissage
- un bassin de 25m rapide et comportant 7 (sept) couloirs (très rare)
- un petit plongeur et un grand plongeur (à réaménager)
- une profondeur de 3,7 m pour la pratique de la plongée.
- Des gradins et de l'espace autour de la cuve
- De nombreux locaux pour d'autres activités sportives

Un projet de rénovation existe, celui-ci envisage :

- des travaux de sauvegarde et de modernisation de l'installation, indispensables,
- des travaux d'aménagement pour les personnes à mobilité réduite, également nécessaires,
- mais aussi des travaux d'embellissement, inutiles dans le cadre d'une piscine qui se doit d'être surtout **fonctionnelle** plutôt qu'œuvre d'art.

Sa **localisation au centre de la ville** et de son réseau de transports en communs (bus vers toutes les destinations, gare à proximité, ...) est également un atout.

*Un grand reproche de cette piscine de 25M* : elle est **saturée** et ne suffit plus à accueillir toutes les écoles...

*Un grand reproche de la solution de rénovation* : la piscine **sera fermée pendant 12 à 18 mois**, ce qui représente une catastrophe pour les clubs sportifs, ainsi que pour l'ensemble de la population scolaire qui ne pourrait plus respecter le programme de la Communauté Française.

Envisageons plutôt **des synergies et un projet audacieux!**

Comme, par exemple, la **construction d'une nouvelle piscine de 50M jouxtant la piscine actuelle, dans le parc** !

Ceci pour transformer l'ensemble en un complexe aquatique unique, de taille internationale. Avec à la clé, **l'organisation dans la capitale wallonne de l'eau** de manifestations sportives de niveau national (championnats de Belgique) ou international (championnats d'Europe), apportant une **visibilité médiatique** que ces organisations d'envergure génèrent. Pourquoi ne pas envisager de voir ce centre devenir **le centre wallon de la natation que le directeur technique de la FFBN souhaite créer** ?

**La ville souhaite redynamiser son centre.** Celui-ci se trouve à quelques mètres du parc de la piscine ! Quel bel atout supplémentaire pour inviter les chalands à venir à Verviers : courses quelques heures puis détente dans un centre aquatique, puis retour au centre pour un petit repas avant de rentrer chez soi. Tout peut se faire à pied sans déplacer son véhicule. Un bon point pour une ville « nouvelle ».

Comment envisager ce projet ?

Dans une première phase, construction d'une piscine **fonctionnelle** de 50M sur 25M de large, répondant aux exigences des règlements FINA et prévue pour s'intégrer dans un espace (hall d'accueil) commun aux deux piscines (nouvelle et ancienne). Cette nouvelle piscine devrait également, comme cela se fait généralement pour ce type d'infrastructure, pouvoir être divisée en 2 piscines de 25M (sur la largeur de la piscine de 50M) pour permettre une flexibilité d'usage de l'ensemble et répondre à l'afflux des écoles en période scolaire, tout en conservant, dans tous les cas, des dimensions répondant aux normes.

Cette première phase devrait également prévoir, par exemple, l'installation de nouvelles machines d'une capacité suffisante pour les 2 piscines (nouvelle et ancienne). Avec un traitement moderne de l'eau, type production de chlore par électrolyse du sel.

L'ensemble devrait naturellement aussi être équipé des technologies les plus modernes, respectueuses de l'environnement, comme par exemple des panneaux solaires et /ou des panneaux photo-voltaïques pour chauffer l'eau et produire de l'électricité. La situation de la piscine permet une bonne orientation de ces panneaux par rapport au soleil. La ville de Verviers ne vient-elle pas d'être retenue comme « commune pilote photovoltaïque » ?

Tous ces travaux peuvent être programmés avec la construction de la nouvelle piscine, sans inconvénient pour l'ancienne. Les subsides actuels pour le développement de ces technologies seraient sollicités, tout comme les entreprises privées pour lesquelles ces installations pourraient être une vitrine de leur savoir-faire.

Grâce à la proximité des deux piscines, l'espace nécessaire pour la nouvelle piscine de 50M serait réduit puisque les vestiaires et autres locaux peuvent être communs. La piscine de 50M pourrait être une piscine de natation uniquement, fonctionnelle et assez simple puisque l'ancienne piscine permettra la création de l'espace ludique, la plongée, grâce à sa grande profondeur et un petit bain (existant) de très grandes dimensions pour les enfants.

Construction d'un seul hall d'accueil pour l'ensemble du complexe, accès prévus pour les personnes à mobilité réduite à partir de cet accueil, tout peut être construit une seule fois et utilisable, à la fin, par tous les usagers du complexe.

Lorsque cette nouvelle piscine sera terminée, on pourra passer à la seconde phase : rénovation de la cuve de l'ancienne piscine et l'aménagement de ses abords avec espace ludique. Sans interruption pour les usagers qui utiliseraient alors la nouvelle piscine et sur une période beaucoup plus courte puisque de nombreux travaux prévus en cas de rénovation ont été déjà réalisés pendant la phase de construction de la nouvelle piscine. Gain de temps et économies !

En fin de compte, un complexe sportif de haut niveau avec :

- une piscine de compétition de 50M et une piscine d'échauffement et de retour au calme de 25M lors d'épreuves sportives de haut niveau,
- une piscine ludique de 25M et une piscine de 50 M lors d'autres événements
- beaucoup plus d'espace pour accueillir les écoles et le public dans 2 ou 3 piscines (50M divisée en 2 X 25M)
- une piscine avec plongeoirs
- une piscine assez profonde pour faire de la plongée,
- des plages horaires d'ouverture au public beaucoup plus larges puisque les clubs peuvent s'entraîner dans la nouvelle piscine et le public se délasser dans l'ancienne.
- un public plus large : pendant que les enfants s'entraînent avec un club, les parents peuvent nager dans l'autre piscine
- plus d'emplois
- le tout au centre de la ville pour participer à sa redynamisation et profiter du réseau de transports en commun existant.

**Et le parc ?** Un tel projet n'entraînerait que peu d'abattage d'arbres car la superficie nécessaire serait moins importante par rapport à un projet d'un nouveau bâtiment renfermant tous les locaux.

**Et le parking ?** Très peu d'incidence par rapport à la situation actuelle pendant les heures d'école. En-dehors de ces heures, le public « étranger » à la ville utiliserait les parkings du centre ville et en cas de nécessité, il est toujours possible d'utiliser le parking de l'Ardennes Outlet Center et sa navette de bus. Tous ces parkings sont à quelques minutes de marche de ce complexe à encourager.